

Jean-Joseph Surin et le désir conscient

Notes de lecture d'une Lettre de direction

« Devenez un peu sotté, je vous prie ». Cette injonction aussi étonnante qu'intrigante est lancée par le jésuite Jean-Joseph Surin à l'une de ses dirigées, la Mère Françoise Daviau de Relay, dans une lettre envoyée de Bordeaux à Poitiers. Nous sommes à la fin de l'an 1658, au lendemain de la Fronde et de sa répression qui a mis princes et parlementaires au pas du royaume de France. Bientôt, après la mort de Mazarin (1661), Louis XIV inaugurerà son règne personnel. Ainsi s'achève la période que les historiens ont appelée le « siècle de Louis XIII ». La France s'achemine vers l'unité et l'absolutisme. Sur le plan religieux, après les guerres de religion qui ont ensanglanté le pays, règne une paix inégale : les protestants restent suspects et ne sont que tolérés, à côté d'un catholicisme qui se renouvelle. Le Concile de Trente porte ses fruits : François de Sales et les Visitandines, Bérulle et l'Oratoire, Olier et les Sulpiciens, Rancé et la Trappe, le Carmel, les Jésuites... A ce moment, la Compagnie de Jésus a plus d'un siècle d'existence et ses œuvres se sont développées spectaculairement.

Contexte

Une lecture adéquate de la lettre de Surin proposée ici demanderait, pour éviter tout anachronisme, que ce texte soit bien contextualisé. C'est situé dans son temps que Surin doit être entendu. Le cadre du présent article nous interdit tout développement dans ce sens. Contentons-nous de signaler cependant quelques éléments éclairants. Surin appartient à une génération de jeunes jésuites contestataires originaires du sud-ouest de la France et qu'on a appelés les « petits saints d'Aquitaine »¹. De la formule jésuite « contemplatif dans l'action », ceux-ci retiennent surtout l'aspect

1. CERTEAU Michel de, *La Fable mystique I*, Gallimard, 1982, p. 330 & sq.

contemplatif. Ils accusent la Compagnie d'activisme, spécialement dans l'apostolat des collègues. L'inculturation de la foi leur paraît suspecte et leur semble une compromission avec l'esprit du siècle. Ce courant mystique réformateur est un échec : il est rejeté par les Pères Généraux de l'Ordre. Pourtant, écrit Michel de Certeau, « leur descendance naîtra de leur défaite ». Le courant passe à la postérité par quelques auteurs spirituels, dont Surin, sous le nom de « école du Père Lallemant ». Ce courant, comme celui de « l'école française », est influencé par l'augustinisme qui garde une place centrale dans la théologie spirituelle. Tel qu'il est compris alors, l'augustinisme insiste sur la misère de l'homme pécheur voué à la mort et que la grâce seule peut arracher à la corruption. Le caractère augustinien, avec sa prise de conscience de l'inconstance et de l'inconsistance de toutes choses rend les chrétiens du XVII^e siècle un peu différents de ceux d'aujourd'hui. Dans le domaine culturel, il engendre *a contrario* une recherche de stabilité, d'ordre et de règles qui fait le classicisme. Parallèlement et en réaction se développe l'esprit que l'on a appelé par la suite « baroque ». Entre autres phénomènes, ce mouvement prône le souci du « paraître » : ainsi la société tout entière se fait « théâtre » où l'on se doit de paraître pour jouer son personnage, afin parfois de mieux se dissimuler. La montée du féminisme est une autre caractéristique importante du siècle de Louis XIII. C'est le courant précieux, essentiellement féminin, qui la promeut à la faveur de la multiplication des salons. Molière a brocardé les « précieuses ridicules ». A tort. En réalité, la préciosité a largement dépassé le domaine littéraire. Héritière de l'esprit courtois du moyen âge, la préciosité est un véritable fait social : elle analyse le phénomène amoureux et met en cause la condition féminine du moment. Il ne faut donc pas s'étonner de la peur et de l'opposition que le mouvement suscite. Sur ce point, se laisser abuser par les critiques et la dérision dont les précieuses ont souvent été victimes serait une erreur. En attaquant leurs points faibles, notamment leurs excès lexicologiques, c'étaient leurs idées (parfois) subversives que visait la malveillance contemporaine ou posthume.

Enfin, n'oublions pas qu'au XVII^e siècle, la vie humaine reste précaire, quasi continuellement menacée. L'homme vit en danger perpétuel, de par un environnement hostile, la fragilité et

la vulnérabilité de la vie physique et la violence, toujours menaçante, en particulier dans le fléau des guerres. Tout ceci pousse le croyant qui réfléchit sous l'influence de l'augustinisme à considérer que le désir de Dieu est le seul qui soit acceptable et justifiable. Les réalités avant-dernières ne sont alors que des détours dont il faut se garder.

« Le monde avec toute sa pompe
N'est rien qu'un fantôme qui trompe.
Ce qui n'est pour l'éternité
Ne peut être que vanité », chante Surin².

Deux correspondants, une lettre

On ne présente plus Jean-Joseph Surin, jésuite bordelais (1600-1665) de l'Ecole du P. Lallemand, sous la conduite duquel il achève sa formation en 1630. Rappelons simplement qu'en 1634, Surin est envoyé exorciser la trop fameuse prieure Jeanne des Anges et les ursulines du couvent de Loudun. Sa santé délicate achève de s'y ruiner. Gravement éprouvé dans son esprit, son âme et son corps, il va devoir explorer malgré lui durant une vingtaine d'années les dédales d'une *terra incognita* : le labyrinthe de l'univers psychotique, totalement inexploré à l'époque. A partir de 1655, il en ressortira progressivement, meurtri et grandi, grâce à une double thérapie prémonitoire : le dialogue et l'écriture. Alors, il va se mettre à rattraper un temps apparemment perdu. Des ministères dans les paroisses du bordelais, la rédaction de plusieurs traités spirituels et un abondant courrier de direction l'occupent jusqu'à ses derniers jours. Cet intense apostolat par l'écriture place aujourd'hui Surin au premier rang des mystiques et des écrivains français du XVII^e siècle.

La lettre 152 dont nous allons aborder la lecture a été envoyée par Surin à une religieuse de douze ans sa cadette, Françoise de Relay. Née à Poitiers en 1612, elle entre au couvent de Poitiers de l'Ordre appelé « Compagnie des Filles de Marie-Notre-Dame » que Jeanne

2. Jean-Joseph SURIN, *Cantiques spirituels de l'Amour divin*, Firenze, Olschki, 1996, Cantique XV, De la vanité du monde, p. 129.

de Lestonnac vient de fonder à Bordeaux³. Françoise passe sa vie entière à Poitiers et y meurt en 1681, après avoir rempli un temps la charge de maîtresse des novices. Elle laisse le souvenir d'une religieuse exemplaire, habitée « de charité et du don d'inspirer l'amour de Dieu dans les entretiens », note la chronique de l'Ordre.

La correspondance envoyée par le Père Surin à la Mère de Relay commence, d'après les documents conservés, par deux lettres assez rapides et relativement impersonnelles datées de 1637⁴. Ce n'est que vingt ans plus tard, à l'automne 1657, que Surin, sortant progressivement de son silence, reprend son activité épistolaire de direction spirituelle. C'est de sa propre initiative qu'il écrit à Françoise. Faisant mine d'ignorer que son intervention puisse être importune, et devançant la moindre demande ou écoute, dès l'abord, il adopte d'autorité le ton des récriminations et des reproches :

Deux personnes m'ont appris de vos nouvelles, ma très chère fille, et, sans qu'il soit besoin qu'on m'en dise davantage, je vois à peu près comme vos affaires ont été pendant mon absence et mon silence. Mon Dieu, que vous aurez à travailler pour reprendre votre bon train ! Je vois, par le style où vous êtes, jusqu'où vont la hauteur et la raideur de votre esprit. Dieu me garde de vos idées ! Et comment donc l'entend ce bon père qui a eu votre confiance ? Pour moi, j'avoue que cela m'abîme, et ne peux comprendre qu'on puisse conduire une personne de la manière que vous l'avez été.

Je vois en vous tant de choses opposées à mon esprit que je ne sais par quel bout me prendre pour vous parler. A moins que vous n'ayez le courage de commencer un autre train et de faire au-dedans de vous comme un monde nouveau, il est impossible que nous nous accordions. Voyez donc ce que vous voulez faire, et je vous donnerai votre première leçon, qui sera de devenir enfant et laisser là tout votre bien dire. Il me semble que votre cœur est comme un lion devant Jésus Christ, au lieu d'être comme un agneau. Je vous le dis sans exagération : vous avez une fierté entièrement opposée à la grâce. Vous avez besoin de vous désoccuper et vider l'esprit de tant

3. Nièce de Montaigne, Jeanne de Lestonnac (1556-1640), veuve, fonde le premier Ordre féminin enseignant auquel elle donne comme règles les Constitutions de la Compagnie de Jésus. Elle est canonisée en 1949 par Pie XII.

4. Jean-Joseph SURIN, *Correspondance*, texte établi, présenté et annoté par Michel de Certeau, Desclée de Brouwer, 1966, 1827 pages. Lettres 131, p. 402-403 et 136, p. 408-409.

de pensées et de tant de desseins dont vous êtes toute pleine, pour ne vous occuper que du seul dessein de plaire à Dieu et de devenir bonne ; et pour cela, je voudrais que vous entrassiez dans la simplicité et zèle ardent de votre progrès spirituel.

Voyez un peu tout ce qui se passe dans votre esprit : tout cela n'est que paille dans votre moulin, au lieu de bon grain. Sondez un peu votre cœur. Car enfin je ne sais quel parti il prendra, ou celui de la douceur de la vie aux pieds de Jésus Christ, ou de la vie humaine, basse, dans le tumulte de la nature haute et humaine. J'appelle haute celle qui va dans la sagesse des beaux esprits et dans les réflexions des habiles, qui ne sont que torture et confusion. Je m'étonne bien que la douceur de la grâce de l'étable de Bethléem et au prétoire de Pilate ne vous gagne tout à fait le cœur.

Peut-être ce que je vous dis n'entrera guère dans votre esprit, car vous tenez une route bien contraire à mes idées. Voyez quelle est votre volonté, car Dieu ne veut que cela. Prenez donc vos mesures, et soyez persuadée que j'ai beaucoup d'amour et de zèle pour votre âme. Vous le voyez bien, puisque j'ai pensé à vous lorsque vous m'aviez oublié. Mais je vous ai déjà dit une fois que je ne sais par où commencer, car je vois que vous mettez toute votre force et votre vertu dans votre raisonnement, et moi je méprise fort cette manière d'agir et ne fais cas que de la grâce par laquelle Dieu conduit ses enfants.

J'irai toujours suivant mon air et mon style avec les âmes simples et, dans cet air simple, je vous dirai que le moyen de faire quelque chose, ce n'est pas de dénouer votre écheveau, mais de tout rompre, pour commencer à filer un autre et nouveau genre de vie, le tout suavement et par amour. Si votre cœur n'est gagné à Jésus Christ suivant l'esprit de petit enfant, je ne fais pas grand cas de vos pénitences et je vous assure qu'elles ne seront guère consolatives. Prenez donc, je vous prie, un esprit abaissé et humilié ; c'est le vrai moyen d'aller bien vite⁵.

Faire au-dedans de vous comme un monde nouveau

Il faut, dans cette lettre, distinguer le désir conscient du directeur exprimé clairement de manière dénotative et son désir inconscient, souvent connoté. Le désir conscient est énoncé

5. Ibid., p. 545.

immédiatement, dans un net schéma d'opposition. Surin, qui retrouve son apostolat de direction, assoit de prime abord son autorité sur François en évinçant le « bon père » qui a eu sa confiance et qui l'a mal conduite, estime-t-il. Lui-même se présente au contraire comme le « bon berger » qui la mènera à Jésus-Christ. « Il semble que votre cœur est comme un lion devant Jésus-Christ au lieu d'être comme un agneau ». Le directeur examine donc la situation spirituelle de sa dirigée et constate qu'elle est fort éloignée de ce qui devrait être, selon son idée. Il exprime cela en images d'opposition, souvent spatiale.

« Je vous le dis sans exagération : vous avez une fierté entièrement opposée à la grâce ». L'image du chemin lui suggère : « Vous tenez une route bien contraire à mes idées... je voudrais que vous entrassiez dans la simplicité et le zèle ardent de votre progrès spirituel... (avoir) le courage de commencer un autre train ». L'image spatiale de l'opposition entre le haut et le bas est ici d'un usage idéal : « Je vois, par le style où vous êtes, jusqu'où vont la hauteur et la raideur de votre esprit... Je ne sais quel parti (votre cœur) prendra, ou celui de la douceur de la vie aux pieds de Jésus-Christ, ou de la vie humaine, basse, dans le tumulte de la nature haute et humaine⁶. J'appelle haute celle qui va dans la sagesse des beaux esprits et dans les réflexions des habiles, qui ne sont que torture et confusion. Je m'étonne bien⁷ que la douceur de l'étable de Bethléem et au prétoire de Pilate ne vous gagne tout à fait le cœur... Prenez donc, je vous prie, un esprit abaissé et humilié, c'est le vrai moyen d'aller bien vite. »

Cette dernière phrase, qui conclut la lettre, reprend en les associant les deux thèmes imagés de la verticalité et du chemin. Quelques propositions ou images, qui peuvent être rangées sous la dénomination « opposition du même et de l'autre », dépassent le constat négatif et orientent vers un programme de réforme et d'approche de l'idéal de perfection : « comme vos affaires ont été/ faire monde nouveau ; esprit plein de tant de pensées et desseins/ esprit vide pour un seul dessein : plaire à Dieu et devenir

6. Ibid., p. 545.

7. Je m'étonne bien = cela me chagrine

bonne ; paille dans votre moulin/ au lieu de bon grain ; vous : votre raisonnement/ moi : la grâce de Dieu ».

Bien plus, la lettre contient un certain nombre de propositions plus explicites. Il ne s'agit plus de « dénouer votre écheveau » par de simples réformattes mais d'opérer une vraie conversion radicale. Il faut « rompre », c'est-à-dire trancher le nœud gordien et repartir à zéro. Avoir « le courage de (re)commencer à filer un autre genre de vie » et de « faire au-dedans monde nouveau ». C'est-à-dire ? Surin propose à Françoise trois leçons pour y parvenir. Première leçon : « devenir enfant et laisser tout votre bien-dire ». L'enfant, en effet, est pour Surin celui qui doit obéir et se taire sous peine de punition. Si on lui donne la parole, il parle simplement. Notons que, ce faisant, Surin traite Françoise en enfant puisqu'il prétend lui donner sa première leçon. A moins que le terme « leçon » ne soit choisi par simple effet de métonymie puisqu'il s'agit de « devenir enfant ». Par la suite, Surin proposera avec acharnement cet objectif à Françoise. Deuxième leçon : vider l'esprit et ne garder que le seul dessein de plaire à Dieu. Troisième leçon : vivre aux pieds de Jésus Christ, le prenant pour modèle d'humilité, « en l'étable de Bethléem et au prétoire de Pilate »⁸.

Désir et direction

Ce programme de perfection, Surin le présente comme investi d'une caution divine. « Dieu ne veut que cela », prétend-il, justifiant ainsi ses propres « idées » exposées dans la lettre. Pourtant, il ne veut rien imposer de force. Il attend que Françoise corresponde à l'idéal proposé. Le terme de « correspondance » adopte donc ici une signification supplémentaire. La relation épistolaire fonctionne elle-même comme une exigence de correspondance. C'est

8. La contemplation de ces deux mystères de « kénose » que sont Noël et le Vendredi-Saint est centrale dans la spiritualité surinienne. Plus de deux siècles plus tard, le thème de la « petite voie d'enfance » est repris par Thérèse de Lisieux qui prend le nom de « Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face ». Il n'est peut-être pas anodin de remarquer que la chapelle du château de la famille Surin à Chelivettes (Entre-Deux-Mers) était dédiée à la « Sainte Enfance de Notre Seigneur Jésus Christ ». Jean de Seurin, père de Jean-Joseph, l'avait fait décorer de tableaux dont l'un montrait la Nativité, au retable de l'autel, et un autre représentait « notre Seigneur mort, vis-à-vis d'autre côté » (Inventaire du 28 sept. 1638, cité in *Correspondance*, Appendice I).

librement que Françoise est invitée à adhérer fermement au programme et à se déterminer nettement pour faire en sorte de l'accomplir. « A moins que vous n'ayez le courage de commencer un autre train et de faire au-dedans de vous comme un monde nouveau, il est impossible que nous nous accordions ». Il l'invite donc à sonder son désir et à interroger sa volonté à ce sujet. « Voyez donc ce que vous voulez faire... sondez un peu votre cœur... voyez quelle est votre volonté... prenez donc vos mesures ». Cette volonté de progrès spirituel est capitale aux yeux du directeur et il désire qu'elle soit absolue⁹. On peut d'ailleurs soupçonner à juste titre que ce vouloir se colore d'une connotation pélagienne.

Or c'est ici que le bât blesse : la dirigée peut être habitée d'un grand désir mais peiner à le réaliser. Sa volonté est ou sera nécessairement, tôt ou tard, défaillante, désabusée, blessée. Cette inefficacité marque la mesure de la faiblesse humaine. C'est la faille ainsi créée, ce manque qui est le lieu à partir duquel le discours de direction peut se déployer. Le discours persuasif du directeur s'attachera alors à renforcer ce désir et à aider la volonté à le réaliser. Mais pour cela, l'existence du désir est indispensable. Pour ranimer une flamme, il faut qu'il y ait une flamme. D'où l'insistance de Surin sur le « id quod volo » des *Exercices spirituels*¹⁰. Il s'agit de préciser le désir, de souligner sa radicalité constante et de faire en sorte qu'une velléité éventuelle se transforme en réelle volonté. Michel de Certeau fait remarquer que, chez Surin, le « id quod » est absorbé par le « volo », car l'exigence de celui-ci est absolue : c'est une volonté de ne rien désirer sinon Dieu et cela, immédiatement, c'est-à-dire à la fois tout de suite et sans intermédiaire. Sans doute l'exécution en prendra-t-elle un peu de temps. « Je dis, écrit Surin à Anne Buignon, la supérieure de Françoise, que tout à coup il faut former le désir, mais que l'exécution se fait peu à peu »¹¹. Ceci n'enlève rien à la radicalité de l'engagement souhaité et proposé par le directeur. En aucun cas, il ne peut s'agir pour lui d'un choix partiel, conditionné ou différé.

9. « Un Préalable : le volo » in M. de CERTEAU, *La Fable mystique I*, op. cit., p. 225 & sq.

10. « Ce que je veux et désire », c'est-à-dire ce que je veux obtenir de la grâce de Dieu. Saint Ignace invite le retraitant, au seuil de chaque méditation, à exprimer à Dieu son désir, suivant la motion de l'Esprit et le thème de l'exercice (Ignace de LOYOLA, *Exercices spirituels*, n°48).

11. Op. cit., lettre 310, p. 974.

Ce vouloir absolu de renoncement sans concession, renoncer à tout, ne plus rien vouloir, en arrive ainsi à s'identifier à son contraire : renoncer à vouloir, ne pas vouloir.

« Oui-da, chante le Père spirituel à la « Religieuse empressée »,
Mais la sainteté
C'est n'avoir pas de volonté »¹².

Une question

Alors, dans ce cas, se pose une question majeure : qu'est donc devenu le sujet de désir s'il ne peut plus y avoir de volonté exercée ? Dieu ne pourrait-il investir de sa grâce qu'un sujet mutilé ? Tel n'est pas l'esprit des *Exercices*. En effet, tout au long de ceux-ci comme dans le *Principe et fondement* qui les inaugure, écrit Michel de Certeau, « tout suppose le désir (ou la volonté) qui vient d'ailleurs, circule, s'essaie, et se manifeste dans une série de rapports aux objets présentés. Le texte est structuré par cet « autre » qu'il ne dit pas — l'expérience du retrainant —, qu'aucun savoir ne remplace et auquel, par toutes les dispositions prévues, il est fait place. Cette « manière de procéder » est une manière de faire place à l'autre. Elle s'inscrit dans le processus qui consiste, pour le texte, à faire place au directeur ; pour le directeur, à faire place au retrainant ; pour celui-ci, à faire place au désir qui lui vient de l'Autre. Le texte est le produit du désir de l'autre. C'est un espace construit par ce désir »¹³.

Dans son apostolat de direction, Surin semble avoir largement ignoré ou délaissé l'esprit et la méthode des *Exercices*. Son traité *Questions sur l'amour de Dieu* ne les cite jamais, mais il les évoque au chapitre X du livre II traitant de la méthode d'oraison. C'est un texte étonnant¹⁴. Surin n'y envisage les *Exercices* que comme une « méthode d'oraison ». Tout en reconnaissant que les *Exercices* sont « un chef-d'œuvre qui a fait des effets incroyables

12. Op. cit., Cantique XXV, La Religieuse empressée, op. cit., p. 152.

13. Michel de CERTEAU, « L'Espace du désir », *Christus* n°77, p. 127-128.

14. Jean-Joseph SURIN, *Questions sur l'amour de Dieu*, texte établi et présenté par Henri Laux, DDB, 2008, p. 127-128.

pour le bien des âmes et en fait tous les jours », il n'y voit qu'une méthode « propre à ramener les âmes à Dieu » et à « instruire dans l'oraison des gens qui ne s'y adonnaient pas ». Il semble réduire ainsi les *Exercices* à la « première semaine ». Le restant des *Exercices* ne lui semble pas utile aux personnes d'oraison qui ne cherchent que l'union à Dieu et auxquelles on doit « laisser une plus grande liberté ». Ces personnes n'auraient que faire du processus d'élection et de l'indifférence requise puisque le « service de Dieu plus grand » — suivant l'expression ambiguë utilisée par Surin — qu'elles recherchent dans la prière ne désigne aucunement le service des frères mais l'union à Dieu plus grande comme fin essentielle de la vie spirituelle. Etrange texte, en vérité, où l'on voit Surin délaissier les *Exercices* au profit d'une oraison qui consiste à « embrasser Jésus Christ, se délecter dans les mystères de sa vie, comme faisait saint François-Xavier, qui tous les mois méditait la vie de Notre-Seigneur » ! François-Xavier a bon dos de se voir ainsi invoqué par Surin comme argument d'autorité contre les *Exercices* !

Rhétorique et conviction

La lecture de la lettre 152 nous suggère de plus deux remarques importantes concernant le désir ou plutôt les désirs de Surin-directeur. Tout au long de la *Correspondance*, nous voyons en effet Surin nourrir constamment deux désirs conscients dont nous n'avons encore quasi rien dit ; notre lettre les exprime nettement : il s'agit de la volonté de convaincre et du rejet de tout légalisme. Il y a tout d'abord sa volonté ferme de convaincre et de persuader la destinataire. Tout en protestant régulièrement de son respect de la liberté de l'autre, Surin cache mal son impatience à obtenir « du résultat ». Dans ce but, il usera (et abusera), comme nous allons le voir, de tous les moyens littéraires possibles d'encouragement et de pression, jusqu'au chantage à l'abandon. Son anti-intellectualisme lui fait repousser autant que possible les arguments logiques. La vie spirituelle ne se démontre pas ! Quoique lui-même brillant intellectuel, rompu à tous les mécanismes de la théologie scolastique, il rejette les discours trop rationnels et les « machines de syllogismes » des théologiens.

Il le dit tout net à Françoise : il refuse cette « sagesse des beaux esprits et ces réflexions des habiles qui ne sont que torture et confusion ». Et il ajoute, la visant personnellement : « vous mettez toute votre force et votre vertu dans votre raisonnement, et moi je méprise fort cette manière d'agir et ne fais cas que de la grâce par laquelle Dieu conduit ses enfants ». En fait d'arguments logiques, Surin ne retient et n'utilise que le raisonnement causal, lorsqu'il écrit, par exemple, « je vois en vous tant de choses... que je ne sais par quel bout me prendre ». Il poursuit en un raisonnement causal en cascade : « A moins que vous n'ayez le courage de commencer un autre train et de faire au-dedans de vous comme un monde nouveau, il est impossible que nous nous accordions. Voyez ce que vous voulez faire et (sous-entendu : si vous acceptez mes conditions), je vous donnerai... ». Ailleurs, il présente la mise en œuvre de ses conseils comme la conséquence d'une condition, suivant le même argument de causalité : « la simplicité et le zèle ardent » engendreront le vide « pour plaire à Dieu et devenir bonne » ; les pénitences n'ont de valeur et « ne seront consolatives que *si* « le cœur est gagné à Jésus Christ » ; enfin, on avance plus vite sur le chemin de la perfection *si* « l'esprit est abaissé et humilié ».

Comme le jésuite espagnol Alphonse Rodriguez (1531-1617)¹⁵, Surin compte d'abord et surtout sur la force de la conviction et de l'exemple pour persuader ses lecteurs. « Je voudrais vous débiter cette marchandise, écrira-t-il plus tard à Françoise, et que vous en voulussiez prendre, et vous en garnir à jamais, et si je ne puis vous faire assez entendre ma pensée sur cela, je croirais ma rhétorique fort faible à votre endroit, car je n'ai rien de mieux à vous dire et je n'ai rien aussi de moins reçu »¹⁶. Il utilise donc abondamment les arguments dits « persuasifs » ou « rhétoriques ». On en trouve de huit types mis en œuvre dans notre lettre 152 : *l'alternative* (« ou la douceur aux pieds de Jésus Christ ou la vie humaine basse... ») ; *l'argument d'autorité* qui évoque (et invoque) Dieu, Jésus-Christ, le témoignage de l'étable de

15. Alphonse RODRIGUEZ, *Pratique de la perfection chrétienne*, 1609, trad. franç. Régnier des Marais.

16. Op. cit., lettre 283, p. 904.

Bethléem ou celui du prétoire de Pilate ; *la question* induisant la réponse, colorée ici d'une connotation ironique : « Et comment donc l'entend ce bon père... ? ; *l'exemple ou le contre-exemple* : « ne faites pas comme une personne qui, s'étant jetée confidemment entre mes mains, s'en retira pour une lettre que je lui écrivis à dessein de l'humilier, dont elle avait grand besoin » (lettre 154) ; *le témoignage* : « Pour moi, j'avoue... j'irai toujours suivant mon air et mon style... je vous dirai que le moyen de faire quelque chose... ; *la réciprocité* : « J'ai pensé à vous lorsque vous m'aviez oublié » ; *les valeurs* : « ...une fierté entièrement opposée à la grâce... le seul dessein de plaire à Dieu... je ne fais cas que de la grâce par laquelle Dieu conduit ses enfants... un cœur gagné à Jésus Christ » ; enfin *l'argument dit poétique* est omniprésent dans l'œuvre de Surin, par la qualité du style. Car le style est lui-même un argument rhétorique. Bien sûr, le style apparaît d'abord comme un effet du talent personnel de notre auteur. Mais le style n'est pas tout. Il faut pouvoir l'utiliser à bon escient et Surin s'interroge à ce sujet, on le voit ici : « je ne sais par quel bout me prendre pour vous parler... je vous ai déjà dit une fois que je ne sais par où commencer ».

A d'autres correspondantes, Surin exprime son vœu ardent de persuasion, mettant pour elles son talent littéraire au service de la « via perfectionis ». Pour dire cela, il crée des images étonnantes. « Pour moi, je voudrais avoir une langue de feu et des paroles enflammées. Je voudrais que des flammes coulissent de ma plume pour renouveler en vous l'esprit fervent de vos saints fondateurs et pour allumer dans le Carmel le brasier séraphique qui brûlait dans la poitrine de sainte Thérèse », écrit-il à la carmélite Jeanne de la Conception. Et à Anne Buignon : « les biens de la foi sont ceux qui nous sont soumis par l'Évangile..., pour lesquels prêcher aux hommes je voudrais avoir une voix de trompette et une plume d'airain »¹⁷. On le voit : c'est dans l'usage et par l'exercice même de la fonction poétique que le directeur exprime son désir de proférer un discours qui soit par là même convaincant et pour ainsi dire performatif. Mais l'usage du conditionnel et de l'imparfait du subjonctif tempère ce désir,

17. Op. cit., lettres 468, p. 1393 et 396, p. 1183.

dans la dernière phrase citée, d'une nuance de consciente irréalité. D'autant plus que la concordance des temps exigerait aujourd'hui que le verbe principal soit conjugué au conditionnel passé devant le subjonctif imparfait de la subordonnée. Cela aurait donné : « J'aurais voulu que des flammes coulassent... » Ce vœu apparaît comme utopique. Mais il ne s'agit après tout que de tropes et encore sont-elles rêvées !

Manipulations et liberté

Enfin, pour en finir avec la rhétorique mise en œuvre dans la lettre 152, il nous faut marquer un dernier type de procédés fréquemment utilisé par Surin : les vices ou perversions de l'argumentation auxquels il se laisse aller. Rudolf Rezsöhazi nomme ces procédés « tactiques de manipulation »¹⁸. Ici, on quitte les domaines des argumentations logique ou persuasive. Il s'agit d'imposer son point de vue en muselant a priori toute opposition. Ainsi *la dramatisation* joue la carte de l'émotion. Tout le premier paragraphe en relève : « Mon Dieu, que vous aurez à travailler pour reprendre votre bon train... Pour moi, j'avoue que cela m'abîme... »¹⁹. *L'insinuation* est une façon subtile de laisser croire une chose, sans rien affirmer, à propos d'une personne qu'on veut discréditer : « Et comment l'entend ce bon père qui a eu votre confiance ? » Notons qu'on peut voir aussi une pointe d'ironie dans cette fausse question dont la réponse se veut évidente. *La disqualification* prolonge l'insinuation. C'est une manière de discréditer effectivement une personne ou une réalité comme incapable ou indigne : « tout cela n'est que paille dans votre moulin au lieu de bon grain... la vie humaine basse dans le tumulte de la nature... ». *La menace* ou *le chantage* tâche de forcer la volonté de l'interlocuteur sous peine de désagrément : « A moins que vous n'ayez le courage de commencer un autre train, il est impossible que nous nous accordions »²⁰.

18. Rudolf REZSOHAZI, *Combat idéologique et confrontation des valeurs*, PUF, 2003, p. 110-119.

19. Abîmer= jeter dans un abîme. Sens figuré. On dirait aujourd'hui : « Cela me tue ».
20. Ce chantage au « divorce » est étonnant. Françoise n'a apparemment rien demandé au directeur qui s'impose. Par la suite, Surin usera plusieurs fois de cet argument « pervers ».

La victimisation consiste à se prévaloir d'une injustice subie pour obtenir quelque chose en réparation : « Soyez persuadée que j'ai beaucoup d'amour et de zèle pour votre âme. Vous le voyez bien, puisque j'ai pensé à vous lorsque vous m'aviez oublié. » *La culpabilisation* est une manœuvre qui cherche à placer l'interlocuteur en contradiction avec un principe moral ou de perfection : « ... la hauteur et la raideur de votre esprit... votre cœur comme un lion... vous avez une fierté entièrement opposée à la grâce... vous m'aviez oublié ». *L'indignation* enfin exprime le rejet pathétique d'idées ou d'actions jugées immorales ou imparfaites : « Dieu me garde de vos idées ! »

Le dernier trait à signaler concernant le désir conscient de Surin exprimé dans la lettre est le rejet de tout légalisme. « Si votre cœur n'est gagné à Jésus Christ suivant l'esprit de petit enfant, je ne fais pas grand cas de vos pénitences et je vous assure qu'elles ne seront guère consolatives. » La vie et l'œuvre de Surin témoignent que la rigueur de l'ascétisme qu'il propose est éloignée de tout légalisme. Pour lui, la liberté intérieure n'est aucunement le fruit obligé des contraintes et de l'observation minutieuse des coutumiers et règlements. « La lettre tue et l'esprit vivifie » (2 Cor. 3,6). Il raille gentiment la « religieuse empressée » à observer strictement la règle : « Vous montrez tant d'empressement

A suivre votre sentiment
Au fait de vos longues prières ;
Si vous ne les faites entières,
Ce vous est au cœur une atteinte »²¹.

C'est cet aspect de la pensée de Surin qui explique, me semble-t-il, la remarque que fit le pape François dans l'entretien accordé au père Spadaro, en août 2013 : « Le fait de souligner l'ascétisme, le silence et la pénitence est une déformation qui s'est diffusée dans la Compagnie, spécialement dans le milieu espagnol, affirme le Pape. Pour ma part, je suis proche du courant mystique, celui de Louis Lallemant et de Jean-Joseph Surin »²².

21. op. cit., *ibid.*, p. 154.

22. Le Pape FRANÇOIS, *L'Eglise que j'espère*, Flammarion/Etudes, 2013, p. 42-43

En opposant la mystique à l'ascétique, le pape François semble donner à cette dernière une connotation fort légaliste. On ne peut nier, en effet, le côté ascétique de la doctrine spirituelle de Surin, mystique par ailleurs. Mais son ascétisme n'est jamais légaliste. La lettre tue.

Quiproquo

Les réactions, les reproches, souvent outrés²³ et les conseils de Surin à Françoise iront s'amplifiant et se précisant, avec quelques moments de répit, durant près de quatre ans, en vingt lettres, exerçant la patience de la dirigée et suscitant l'impatience sinon la colère du directeur, jusqu'à la rupture, en 1661. Outre ses propres désirs conscients, Surin nous permet, à la lecture de ses lettres, de percevoir aussi ses désirs inconscients. Nous pouvons y deviner aussi les désirs de Françoise que nous ne pouvons approcher que par ce biais. Contentons-nous, pour conclure, de tenter d'esquisser rapidement ces derniers, sans support textuel. Françoise de Relay est une religieuse soucieuse de perfection. Elle l'écrit à son directeur et nous n'avons aucune raison de mettre en doute sa bonne foi. Surin l'accuse à tort d'être orgueilleuse et d'être une « modifcatrice » de l'Évangile²⁴. Il voudrait la voir totalement effacée, sans désirs, sans volonté, soumise et obéissante, radicalement coupée du monde, indifférente à tout et à tous, sans réflexion et sans culture, soucieuse seulement de Dieu et décidée à se sacrifier tout entière pour lui prouver son amour, heureuse d'être « oubliée dans un coin comme un néant » ou « reléguée au bout d'un champ comme une ladre (= lépreuse) ». Bref, un programme de perfection qui serait difficilement acceptable aujourd'hui, même chez une contemplative.

Or il faut savoir que la Compagnie de Marie-Notre-Dame dont Françoise faisait partie était une récente fondation apostolique, le premier Ordre consacré à l'éducation des jeunes filles,

23. Ainsi, « hauteur », orgueil, amour-propre, souci de se faire valoir, attachement excessif aux proches, prétentions intellectuelles, style littéraire trop « mondain »... et surtout défiance vis-à-vis de Jeanne des Anges, que Surin lui propose comme référence et comme modèle, et dont Françoise se défie fortement, à juste titre, manifestant ainsi plus de discernement que Surin lui-même.

24. Op. cit., lettre 160, p. 568.

qui avait adopté les constitutions de la Compagnie de Jésus. Les exigences du Droit Canon de l'époque faisaient que ces religieuses étaient encore soumises à quelques règles monastiques. C'était une concession obligée pour prix de leur apostolat. Il semble que l'incompréhension entre Surin et Françoise trouve là son origine et l'une de ses raisons. Surin semble n'avoir pas très bien perçu la nouveauté et l'originalité de cette fondation des religieuses de Notre-Dame qui étaient pourtant des « ignatiennes ». Il considère Françoise et ses consœurs comme un genre de carmélites alors que leur vocation est toute différente. Le programme de perfection que Surin propose à Françoise ne correspond ni à son Ordre ni à son désir. Si elle est aussi soucieuse de perfection que lui, elle envisage l'entreprise d'une autre manière et elle le revendique. Quoi qu'en dise Surin, il ne s'agit pas de tiédeur ou de paresse spirituelle.

Pour Françoise, le second commandement évangélique, « tu aimeras ton prochain comme toi-même », est indissolublement lié au premier commandement de l'amour de Dieu, comme Jésus nous le dit dans l'Évangile²⁵. Elle refuse d'opposer l'homme à Dieu et de disqualifier l'humain. Au contraire, elle est soucieuse de pensée, de réflexion, de théologie, de culture et de littérature. Elle tient à entretenir relations et conversations, non par manière de divertissement mais dans un but apostolique. Elle veut travailler à une mission d'Église confiée par la supérieure. Elle le fera, notamment comme maîtresse des novices, ce qui marque la confiance dont elle jouit, en particulier pour ce qui concerne l'intelligence et la correspondance au charisme de l'Ordre. Mais surtout, nous voyons bien que, ce qu'elle refuse et rejette avant tout, c'est la conception mortifère de la vie spirituelle que lui propose Surin.

Nous avons à faire, en somme, à deux conceptions spirituelles inconciliables dans le chef des deux protagonistes, à cause de la radicalité des exigences suriniennes. Finalement, l'impression prédomine que Surin, dans sa direction, transpose en le figeant le débat interne à la Compagnie qui oppose les réformateurs mystiques à la tradition reçue du fondateur : celle des *Exercices*

25. Mt, 22, 34-40.

ouverte au discernement et à l'élection ; celle aussi d'un apostolat intégrant les médiations humaines dans l'histoire au service de l'éternelle gloire de Dieu.

✉ Robert MYLE s.j.
Boulevard Saint-Michel, 24
BE- 1040 Bruxelles
Belgique

Après son ouvrage de référence (La symbolique de l'eau dans l'œuvre du Père Surin, Louvain, 1979), l'auteur reprend sa lecture du célèbre jésuite dont nous fêtons cette année le 350^e anniversaire du décès. Cette présentation (qu'il faut entendre dans le contexte de l'époque), d'une seule lettre de direction spirituelle, creuse jusqu'aux motivations et réactions de chacun des protagonistes, tout en s'élevant aux enjeux du débat interne à la Compagnie de Jésus entre les réformateurs mystiques et les tenants de la tradition ignatienne la plus autorisée.

